

une pénurie alimentaire critique que sont venues aggraver de désastreuses inondations. Dans la mesure où la détérioration de la conjoncture économique a pu contribuer à l'exode des réfugiés, le recours à l'aide multilatérale et bilatérale pourrait peut-être aider à en réduire leur nombre. Pour des raisons purement humanitaires, les membres de la communauté internationale voudront peut-être faire un effort en ce sens. C'est d'ailleurs le cas du Canada qui a notamment fourni une aide substantielle à l'un des pays d'exode du Sud-Est asiatique. Toutefois, nos dispositions à cet égard en seraient nul doute renforcées si les pays d'exode s'attachaient à mieux respecter les droits et besoins fondamentaux de tous leurs citoyens.

Monsieur le Président, devant l'ampleur du problème et la complexité des solutions à apporter, on peut douter que deux jours suffisent à notre tâche. C'est pourquoi ma délégation estime, qu'à ce stade, notre première priorité devrait de nous entendre sur la nécessité d'une vaste participation internationale à la réalisation d'un plan d'action mondial concerté selon le schéma que nous a fourni le Haut-Commissaire. Nous devrions accorder notre appui à l'ensemble des mesures qui nous sont proposées par le Haut-Commissaire, mais d'abord et avant tout à celles visant à faire face aux problèmes immédiats que constituent l'asile provisoire à tous les réfugiés, le partage plus équitable du fardeau des Etats de premier refuge et la réinstallation permanente. Si nous arrivons à nous entendre là-dessus et à y intéresser un nombre suffisamment important de pays, nous aurons déjà réalisé des progrès importants.

Merci, Monsieur le Président.